

SERVICE DES SÉCURITÉS

VIGILANCE ORANGE ALERTE CANICULE

Activation du niveau 3 "Alerte canicule" de l'ORSEC 46 Gestion des vagues de chaleur

DESTINATAIRES

Pour action

- ARS
- DDETSPP
- Conseil Départemental (DSD)
- SAMU
- Maires (automate d'appels)
- SDIS
- DDPN
- Gendarmerie
- DSDEN (selon période)

Pour information

- COZ Sud
- Sous-Préfets (Figeac et Gourdon)
- DDT
- DMD
- Météo-France
- Croix Rouge
- Communautés de communes
- Région Occitanie (transports)
- ENEDIS
- GRDF
- ORANGE
- SNCF (PC Toulouse et Limoges)
- Vinci Autoroutes (PC Brive)

Texte :

Sur la base des informations transmises par Météo-France et en raison d'un épisode de fortes chaleurs en cours, la vigilance orange canicule est activée à partir de vendredi 19 juin 2026, 12H00. Les températures maximales pourront localement dépasser les 38°C. Les températures minimales ne s'abaisseront pas en dessous de 20°C, notamment en milieu urbain.

Qualification de l'évènement :

Cet épisode de forte chaleur nécessite une vigilance particulière en raison de son intensité, à destination des publics sensibles ou exposés, des salariés et professionnels exerçant leur activité en plein air.

Enfin, il convient de rester vigilant pour prévenir tout risque d'incendie de végétation, qui pourrait être accentué par ces fortes chaleurs.

Cette activation entraîne pour chacun des services destinataires pour action, la mise en œuvre des mesures prévues dans l'ORSEC 46 Gestion des vagues de chaleur et le signalement, au service des sécurités de la préfecture, de tout incident lié à l'évènement.

Fait à Cahors, le jeudi 18 juin à 16h30

Pour la préfète et par délégation
le cadre d'astreinte

signé